



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

République Algérienne Démocratique et Populaire

Consulat d'Algérie à Metz

قنصلية الجزائر بمتز

Communiqué

Le Consulat d'Algérie à Metz porte à la connaissance des membres de la communauté nationale établis dans sa circonscription consulaire que **l'introduction des demandes de passeports biométriques électroniques (premières demandes ou demandes de renouvellement) s'effectue au niveau de ses services avec et sans prise de rendez-vous.**

Il convient de préciser qu'une **priorité en termes d'ordre de passage et de traitement des demandes introduites est accordée aux personnes ayant pris, au préalable, un rendez-vous sur le site web du Consulat.**

Il est, par ailleurs, à rappeler que la demande de renouvellement du passeport biométrique électronique peut être introduite six (06) mois avant l'expiration de ce document.



Metz, le 18/06/2025